

Les familles Roms sur le plateau du Réaltor à Aix-en-provence : Bilan et perspectives

Depuis 2004, plusieurs groupes de réfugiés Roms originaires de l'ex-Yougoslavie (Serbie, Monténégro etc...) occupent un terrain vague à proximité de la gare TGV d'Aix-en-Provence, à plus de 15 Km du centre de la ville, dans une zone éloignée de toute habitation. Logés dans de vieilles caravanes ou des cabanons, ils ont déjà été chassés à deux reprises par la police. Au printemps 2008, la mairie d'Aix-en-Provence a engagé une procédure d'expulsion de ces familles. Dans une décision du 16 septembre 2008, le tribunal a débouté la Mairie qui a engagé un pourvoi en appel qui devrait aboutir dans les prochaines semaines.

Depuis plus de quatre ans, les militants de différentes associations, Rencontres Tsiganes, mais aussi le MRAP, la LDH, Médecins de Monde, Croix-Rouge française, le Secours Populaire, Le Secours Catholique, et d'autres encore..) sont intervenus auprès de ces familles dans trois directions essentielles :

1° Soutenir les familles au plan matériel afin de leur permettre de survivre : vêtements, nourriture, soins d'hygiène, prêt d'une caravane, moyens de transport etc

Sur le plan social et éducatif : aides aux démarches administratives et sanitaires. La priorité a été donnée à la prise en charge des enfants mineurs et à leur scolarisation. Des animations régulières sont conduites sur le terrain depuis décembre 2008 : c'est auprès des enfants, un travail sur le long terme de socialisation et d'éducation au vivre ensemble .

2° Mobiliser les structures institutionnelles et associatives locales afin d'élargir la solidarité et d'assurer à ces familles des conditions de vie moins misérables. A ce jour, de nombreux militants liés à diverses et nombreuses associations ainsi que des personnels de l'Education Nationale et du Conseil Général se sont associés a cette **démarche**.

3° Interpeller les pouvoirs publics afin de les informer de la situation et les contraindre à prendre en compte la situation de ces familles vivant dans des conditions indignes d'une société développée. Les services de l'Etat nous ont fait savoir que, pour la plupart, ces familles ne sont ni expulsables ni régularisables et qu'ainsi, elles ne peuvent prétendre à aucun statut ni aucune aide publique.

Depuis septembre 2008, les associations se sont regroupées en un collectif, dans le but de coordonner les actions. Une aide financière spécifique est gérée par le Secours Catholique. Chacun s'efforce de répondre aux besoins les plus urgents en fonction de ses compétences.

L'impasse ?

En raison de l'absence de toute perspective sérieuse d'amélioration de la situation de ces familles à court ou moyen terme, et confrontées au désarroi des intervenants bénévoles, les associations signataires se déclarent être dans l'impasse et ne plus avoir les moyens d'assumer seules les conséquences de l'absence de réponse des pouvoirs publics.

En effet, quel que soit l'exceptionnel dévouement des nombreux militants qui se sont mobilisés depuis quatre ans, il convient d'en mesurer les limites à la fois matérielles et humaines. La relation de dépendance qui s'est parfois créée avec certaines familles ne peut conduire qu'à de graves malentendus.

Nous considérons que le rôle des acteurs de la société civile trouve là ses limites et que nous ne saurions, par nos interventions, justifier le silence et l'inaction des pouvoirs publics. A l'évidence, les militants associatifs locaux demeureront attentifs aux besoins quotidiens de ces familles, mais ils ne pourront poursuivre utilement leurs actions si celles-ci ne sont pas prises en compte par les autorités dont c'est la responsabilité : il est nécessaire qu'il y ait une coordination renforcée autour d'un projet, pour que l'on puisse parler d'un avenir décent pour ces familles.

Les associations signataires s'engagent à poursuivre leurs actions d'information, de sensibilisation et d'alerte pour que, à Aix-en-Provence comme à Marseille et dans la région, les responsables gouvernementaux se décident enfin à prendre sérieusement en compte les directives européennes concernant les conditions d'accueil des Roms dans le respect des diverses conventions relatives aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant.

Sur le terrain, au cœur de cette grande misère, les associations sont en relation avec ces familles et restent vigilantes à 15 km d'Aix-en-Provence, dans notre beau pays de France...»

Aix-en-Provence le 31 mars 2009

Associations signataires :

Rencontres Tsiganes , Secours Catholique, Médecins du Monde , Ligue des Droits de l'homme, MRAP,

Contact

Secours Catholique : 2 avenue Maréchal Leclerc 13100 Aix-en-Provence tél : 04 42 64 20 20
Rencontres Tsiganes 43 rue Vendôme 13007 Marseille tél : 04 91 31 31 27